



C/50/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 10 août 2016

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**

Genève

**CONSEIL****Cinquantième session ordinaire  
Genève, 28 octobre 2016****RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015***Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. L'annexe du présent document contient le Rapport de gestion financière de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) pour l'exercice financier 2014-2015, conformément aux articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (voir le document UPOV/INF/4/4 "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV"), pour approbation par le Conseil.
2. Le rapport de gestion financière ne fait pas l'objet d'un audit externe.
3. Les articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier prévoient ce qui suit :

**"Article 6.6**

"[...]"

**"Règle 106.12**

"[...]"

"b) Dans les huit mois suivant la fin de chaque exercice financier, le Secrétaire général présente au Conseil le rapport de gestion financière conformément à l'article 6.6 du Règlement.

**"Article 6.7**

"Après vérification annuelle des comptes et examen par le Conseil, les états financiers annuels et le rapport du vérificateur externe des comptes sont communiqués à tous les membres de l'UPOV intéressés. Deux ans après la fin de l'exercice biennal, le rapport de gestion financière est aussi communiqué à tous les membres de l'UPOV intéressés."

4. *Le Conseil est invité à approuver le rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2014-2015.*

[L'annexe suit]

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Rapport sur la gestion financière pour l'exercice biennal 2014-2015

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>PAGE</b>
<b>RÉSUMÉ ET ANALYSE DU RÉSULTAT BUDGÉTAIRE .....</b>	<b>2</b>
Tableau 1. Recettes, dépenses et fonds de réserve et de roulement (FFR) pour l'exercice biennal 2014-2015.....	2
Tableau 2. Recettes prévues et effectives par source pour l'exercice biennal 2014-2015.....	3
Tableau 3. Budget approuvé et dépenses par objet de dépense pour l'exercice biennal 2014-2015 .....	4
Tableau 4. Budget approuvé et dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 .....	5
Tableau 5. Détail des dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 .....	6
Tableau 6. Postes inscrits au budget et postes effectifs pour l'exercice biennal 2014-2015.....	7
Tableau 7. Évolution des recettes et des dépenses effectives de 2008 à 2015 .....	7
<b>PLACEMENTS .....</b>	<b>8</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS .....</b>	<b>9</b>
État I État de la situation financière .....	10
État II État de la performance financière .....	11
État III État des variations des actifs nets .....	12
État IV État des flux de trésorerie.....	13
État V État de comparaison des montants budgétaires et des montants réels .....	14
Analyse de l'état de la situation financière .....	15
Analyse de l'état de la performance financière .....	19
<b>FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS .....</b>	<b>20</b>
Fonds de roulement au 31 décembre 2015 .....	20
Contributions des membres de l'Union .....	21
Paiements des contributions reçus d'avance .....	23
Montants non payés au titre des contributions et du fonds de roulement au 31 décembre 2015 .....	24
<b>RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (FONDS FIDUCIAIRES).....</b>	<b>26</b>

## RÉSUMÉ ET ANALYSE DU RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

Le tableau 1 ci-dessous présente le résultat budgétaire global réalisé par l'UPOV pour l'exercice biennal 2014-2015 ainsi que les fonds de réserve et de roulement à la fin de 2015. Au total, les recettes (avant les ajustements IPSAS) se sont élevées à 6,8 millions de francs suisses et les dépenses budgétaires à 6,8 millions de francs suisses, soit un résultat budgétaire de 562 francs suisses pour l'exercice biennal 2014-2015. À titre de comparaison, le budget 2014-2015 approuvé prévoyait un résultat budgétaire équivalant à zéro (voir le document C/47/4 Rev.).

Fin 2015, le total des fonds de réserve et de roulement s'est élevé à 1,7 million de francs suisses, à savoir 1,1 million de francs suisses dans le fonds de réserve, 70 000 francs suisses dans le Fonds spécial pour des projets et 0,5 million de francs suisses dans le fonds de roulement.

**Tableau 1. Recettes, dépenses et fonds de réserve et de roulement (FFR) pour l'exercice biennal 2014-2015**  
(en milliers de francs suisses)

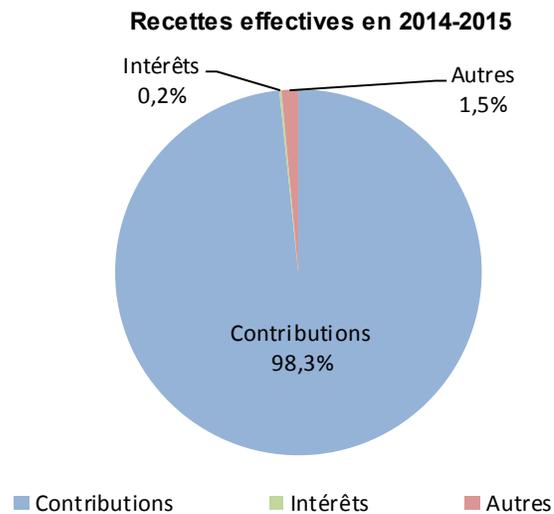
	Budget 2014-2015	Montant effectif 2014-2015	Différence	
			Montant	Pourcentage
1 Recettes	6 794	6 793	-1	-0,01%
2 Dépenses	6 794	6 792	-2	-0,02%
<b>3 Résultat budgétaire</b>	-	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>n.d.</b>
Fonds de réserve et de roulement sur la base des normes IPSAS :				
4 Fonds de réserve		1 051		
5 Fonds spécial pour des projets*		70		
6 Fonds de roulement		543		
<b>7 Total des fonds de réserve et de roulement en fin d'exercice (4+5+6)</b>		<b>1 664</b>		

\* En 2015, un montant de 183 824 francs suisses, représentant le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales pour l'exercice biennal 2012-2013, a été transféré vers un Fonds spécial pour des projets. De ce montant, 114 151 francs suisses ont été dépensés en 2015, de sorte que le solde du Fonds spécial pour des projets s'élevait à 69 673 francs suisses au 31 décembre 2015.

Les recettes effectives pour l'exercice biennal 2014-2015 se sont élevées à 6,8 millions de francs suisses, soit 957 francs suisses de moins que l'objectif inscrit au budget (tableau 2 ci-dessous). Les contributions sont restées de loin la source de recettes la plus importante, représentant 98% des recettes totales, conformément au programme et budget approuvé pour l'exercice biennal 2014-2015. La prévision des recettes provenant des contributions dans le programme et budget 2014-2015 était basée sur l'hypothèse d'un nouveau membre de l'Union par an, chacun contribuant au budget à hauteur de 0,2 unité de contribution. Un nouveau membre a rejoint l'Union en 2013 (Serbie) et en 2014 (Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)), chacun contribuant à hauteur de 0,2 unité à partir, respectivement, de 2014 et 2015. Les publications n'ont pas produit de recettes au cours de l'exercice biennal 2014-2015, car elles sont toutes disponibles gratuitement. Les recettes provenant des intérêts se sont élevées à 14 000 francs suisses, soit 6000 francs suisses de moins que le montant prévu. Aucun intérêt n'a été perçu sur les fonds placés auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF) en 2015, en raison de l'évolution de la politique de taux d'intérêt de cette administration. Les autres recettes ont atteint 100 000 francs suisses, soit 14 francs suisses de plus que le montant prévu. Elles provenaient des coûts d'appui administratif financés par les ressources extrabudgétaires (par exemple, les fonds fiduciaires), des frais versés par les participants au programme d'enseignement à distance de l'UPOV et des ajustements comptables des années précédentes.

**Tableau 2. Recettes prévues et effectives par source pour l'exercice biennal 2014-2015**  
(en milliers de francs suisses)

	Recettes inscrites au budget 2014-2015	Recettes effectives 2014-2015	Différence	
			Montant	Pourcentage
Contributions	6 678	6 679	1	0,00%
Publications	10	-	-10	-97,30%
Intérêts	20	14	-6	-24,88%
Autres	86	100	14	15,66%
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 794</b>	<b>6 793</b>	<b>-1</b>	<b>-0,01%</b>



Les dépenses effectives pour l'exercice biennal 2014-2015 et leur comparaison avec le programme et budget approuvé pour cet exercice sont présentées ci-dessous, par catégorie de coûts dans le tableau 3 et par sous-programme dans le tableau 4.

**Tableau 3. Budget approuvé et dépenses par objet de dépense pour l'exercice biennal 2014-2015**  
(en milliers de francs suisses)

	Budget 2014-2015	Montant effectif 2014-2015	Différence	
			Montant	Pourcentage
<b>A. Ressources en personnel</b>				
Postes	4 225	4 001	-224	-5,29%
Agents temporaires	200	363	163	81,32%
<b>Total, ressources en personnel</b>	<b>4 425</b>	<b>4 364</b>	<b>-61</b>	<b>-1,38%</b>
<b>B. Autres ressources</b>				
<b>Stagiaires*</b>				
<i>Sous-total, stagiaires</i>	-	12	12	<i>n.d.</i>
<b>Voyages</b>				
Missions de fonctionnaires	470	384	-86	-18,39%
Voyages de tiers	120	99	-21	-17,91%
<i>Sous-total, voyages</i>	<i>590</i>	<i>482</i>	<i>-108</i>	<i>-18,29%</i>
<b>Services contractuels</b>				
Conférences	250	172	-78	-30,93%
Publications	35	-	-35	-100,00%
Services contractuels de personnes	40	41	1	2,46%
Autres services contractuels	150	467	317	N/A
<i>Sous-total, services contractuels</i>	<i>475</i>	<i>680</i>	<i>205</i>	<i>43,28%</i>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
<i>Sous-total, dépenses de fonctionnement</i>	<i>1 266</i>	<i>1 243</i>	<i>-23</i>	<i>-1,80%</i>
<b>Matériel et fournitures</b>				
Mobilier et matériel	18	-	-18	-100,00%
Fournitures	20	10	-10	-48,53%
<i>Sous-total, matériel et fournitures</i>	<i>38</i>	<i>10</i>	<i>-28</i>	<i>-72,91%</i>
<b>Total, autres ressources</b>	<b>2 369</b>	<b>2 428</b>	<b>59</b>	<b>2,51%</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 794</b>	<b>6 792</b>	<b>-2</b>	<b>-0,02%</b>

\* On notera que dans la présentation des états financiers, les coûts liés au recrutement des stagiaires sont comptabilisés au titre des services contractuels.

\*\* Toute autre différence entre les chiffres indiqués dans le présent tableau et les suivants et ceux qui figurent dans les états financiers est due au fait que les montants ont été arrondis.

**Tableau 4. Budget approuvé et dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2014-2015**  
(en milliers de francs suisses)

	Budget 2014-2015	Montant effectif 2014-2015	Différence	
			Montant	Pourcentage
UV.1 Politique générale en matière de protection des obtentions végétales	720	602	-118	-16,38%
UV.2 Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV	3 934	4 149	215	5,47%
UV.3 Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV	1 578	1 524	-54	-3,41%
UV.4 Relations extérieures	562	517	-45	-8,04%
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>6 794</b>	<b>6 792</b>	<b>-2</b>	<b>-0,02%</b>

#### Ressources en personnel

Les dépenses de personnel (avant ajustements IPSAS) pour l'exercice biennal 2014-2015 se sont élevées à 4,364 millions de francs suisses, soit 60 940 francs suisses de moins que le montant inscrit dans le programme et budget approuvé pour cet exercice. Cette réduction est due au fait que les dépenses liées aux postes ont été moins élevées que prévu, ce qui a été en partie compensé par des dépenses plus élevées que prévu pour les fonctionnaires temporaires. Les dépenses liées aux postes ont été inférieures aux prévisions parce qu'une fonctionnaire a repris le travail à temps partiel après son congé de maternité. Les dépenses supérieures aux prévisions s'agissant des fonctionnaires temporaires ont servi à appuyer la mise en place du projet de formulaire de demande électronique.

#### Autres ressources

Le total des autres dépenses (avant les ajustements IPSAS) s'est élevé à 2,428 millions de francs suisses, c'est-à-dire 59, 421 francs suisses ou 3% de plus que l'objectif inscrit au budget (99% du budget). On trouvera ci-après des explications par catégorie de dépense.

#### *Stagiaires*

Les dépenses liées aux stagiaires se sont élevées à 12 247 francs suisses. Même si le programme et budget 2014-2015 ne prévoyait pas expressément de ressources pour les stagiaires, les coûts encourus ont été absorbés dans les limites de l'enveloppe budgétaire globale de l'UPOV.

#### *Voyages*

Le total des dépenses liées aux voyages s'est élevé à 482 000 francs suisses, soit 108 000 francs suisses de moins que le montant inscrit au budget. Une part importante de cette réduction s'explique par la mise en place d'un outil de réservation en ligne, qui s'est traduite par une baisse de 14% des tarifs moyens des billets entre 2013 et 2015.

#### *Services contractuels*

Les services contractuels se sont élevés au total à 681 000 francs suisses, soit 206 000 francs suisses de plus que le montant inscrit au budget. Cette augmentation est principalement à mettre au titre des autres services contractuels, en raison de la nécessité de compenser l'absence d'une fonctionnaire lors de son congé maternité et de sa reprise d'activité à temps partiel. Par ailleurs, le niveau des ressources extrabudgétaires disponibles pour financer les activités de l'exercice biennal a été nettement plus élevé que prévu, ce qui a nécessité un appui administratif supplémentaire, lequel a été assuré par des services contractuels externes. Enfin, les coûts de développement informatique afférents au modèle de principes directeurs d'examen ont été supérieurs aux prévisions.

*Dépenses de fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement ont atteint 1,243 million de francs suisses, montant légèrement inférieur à celui inscrit au budget.

*Matériel et fournitures*

Le coût du matériel et des fournitures s'est élevé à 10 293 francs suisses, soit 27 707 francs suisses de moins que le montant inscrit au budget.

La ventilation des dépenses pour 2012-2013 par sous-programme et par catégorie de dépense est montrée dans le tableau 5 ci-dessous.

**Tableau 5. Détail des dépenses par sous-programme pour l'exercice biennal 2014-2015**  
(en milliers de francs suisses)

	Sous-programmes				Total
	UV.1	UV.2	UV.3	UV.4	
<b>A. Ressources en personnel</b>					
Postes	561	2 001	1 040	400	4 001
Agents temporaires	-	181	181	-	363
<b>Total, ressources en personnel</b>	<b>561</b>	<b>2 183</b>	<b>1 221</b>	<b>400</b>	<b>4 364</b>
<b>B. Autres ressources</b>					
<b>Stagiaires*</b>					
<i>Sous-total, stagiaires</i>	-	12	-	-	12
<b>Voyages</b>					
Missions de fonctionnaires	-	102	166	115	384
Voyages de tiers	-	-	97	2	99
<i>Sous-total, voyages</i>	-	102	263	117	482
<b>Services contractuels</b>					
Conférences	41	131	-	-	172
Publication	-	-	-	-	-
Services contractuels de personnes	-	3	38	-	41
Autres services contractuels	-	467	-	-	467
<i>Sous-total, services contractuels</i>	41	601	38	-	680
<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
<i>Sous-total, dépenses de fonctionnement</i>	-	1 241	2	-	1 243
<b>Matériel et fournitures</b>					
Mobilier et matériel	-	-	-	-	-
Fournitures	-	10	-	-	10
<i>Sous-total, matériel et fournitures</i>	-	10	-	-	10
<b>Total, autres ressources</b>	<b>41</b>	<b>1 967</b>	<b>303</b>	<b>117</b>	<b>2 428</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>602</b>	<b>4 149</b>	<b>1 524</b>	<b>517</b>	<b>6 792</b>

\* On notera que, dans la présentation des états financiers, les coûts liés au recrutement des stagiaires sont comptabilisés au titre des services contractuels.

\*\* Toute autre différence entre les chiffres indiqués dans ce tableau et les suivants et ceux qui figurent dans les états financiers est due au fait que les montants ont été arrondis.

Le tableau 6 présente d'une manière synthétique le nombre de postes par catégorie.

**Tableau 6. Postes inscrits au budget et postes effectifs pour l'exercice biennal 2014-2015**

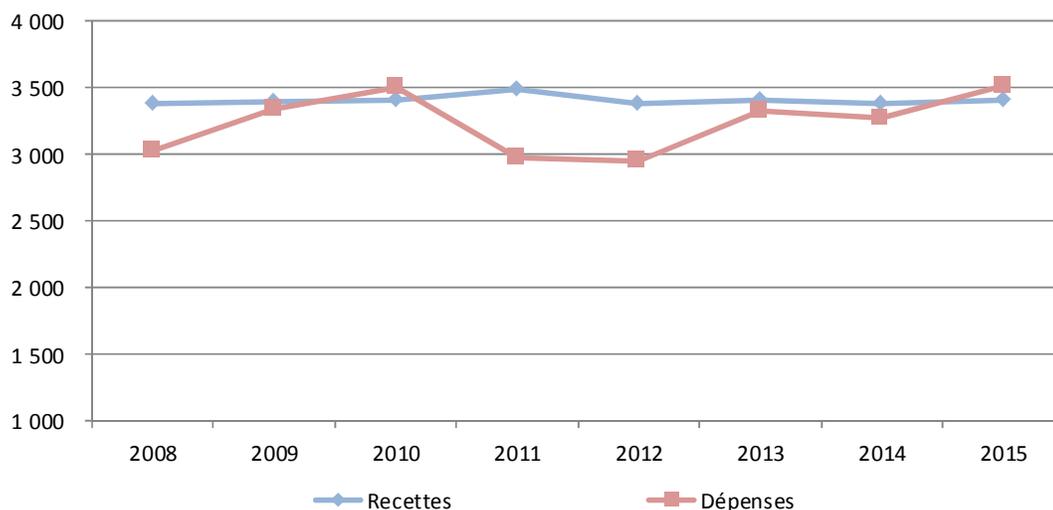
Catégorie de poste	Postes inscrits au budget 2014-2015	Postes effectifs 2014-2015	Différence
Directeurs	3	2	-1
Administrateurs	4	4	-
Services généraux	4	5	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>-</b>

Comme indiqué dans le tableau 6, le nombre total de postes est resté inchangé au cours de l'exercice biennal. Le programme et budget 2014-2015 prévoyait trois postes dans la catégorie des directeurs, quatre dans celle des administrateurs et quatre dans celle des services généraux. Toutefois, dans les faits, le nombre de postes a été de deux dans la catégorie des directeurs, de quatre dans celle des administrateurs et de cinq dans celle des services généraux. Le nombre plus important de postes dans la catégorie des services généraux est dû au fait qu'un poste de la catégorie des services généraux n'a pas été reclassé dans la catégorie des administrateurs en 2015. Il est prévu qu'un poste de la catégorie des administrateurs soit reclassé dans la catégorie des directeurs en 2017. Le poste de Secrétaire général est compris dans le décompte des postes, mais n'entraîne aucun coût, étant donné que le Directeur général actuel de l'OMPI a refusé de percevoir tout traitement ou indemnité pour ses fonctions de secrétaire général de l'UPOV.

Enfin, l'évolution globale des recettes et des dépenses effectives (avant les ajustements IPSAS) est présentée ci-dessous dans le tableau 7 pour la période allant de 2008 à 2015.

**Tableau 7. Évolution des recettes et des dépenses effectives de 2008 à 2015**  
(en milliers de francs suisses)

	Montant effectif							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes	3 378	3 393	3 412	3 489	3 388	3 403	3 384	3 409
Dépenses	3 034	3 347	3 501	2 978	2 954	3 331	3 275	3 517
Résultat budgétaire	344	46	-89	511	434	72	109	-109



## PLACEMENTS

Selon l'article 4.10 du Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (voir le document UPOV/INF/4/4), le Secrétaire général peut placer à court terme les fonds qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats conformément à la politique de placement de l'UPOV approuvée par le Conseil; il informe régulièrement le Comité consultatif des placements ainsi réalisés.

Par ailleurs, en vertu de l'article 4.11, le Secrétaire général peut placer à long terme les sommes inscrites au crédit de l'UPOV conformément à la politique de placement de l'UPOV approuvée par le Conseil et informe régulièrement le Comité consultatif des placements ainsi effectués.

Sauf si le Conseil en décide autrement, la politique de placements de l'UPOV est la même que celle de l'OMPI. En 2015, la politique de l'OMPI en matière de placements a été révisée et adoptée lors de la cinquante-cinquième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI. La politique révisée comprend deux politiques particulières en matière de placements, dont l'une concerne la trésorerie d'exploitation et les fonds propres et l'autre la trésorerie stratégique.

Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, l'UPOV a continué d'effectuer ses placements sur des comptes de dépôt auprès de l'Administration fédérale des finances (AFF). Après la mise en œuvre par l'AFF de nouvelles dispositions concernant l'ouverture et la tenue de comptes de dépôt, l'UPOV a été informée qu'à partir de fin 2015, elle ne pourrait plus détenir de comptes de dépôt auprès de cette administration. Cette échéance a néanmoins été étendue au 15 décembre 2017.

Le tableau suivant présente le détail des placements effectués par l'UPOV auprès de l'AFF au cours de l'exercice biennal 2014-2015. On notera que le taux d'intérêt de ces placements est tombé à 0,00% au début du mois de février 2015 et qu'il est resté inchangé pendant le reste de l'année.

Placements effectués par l'UPOV en 2014 et 2015				
Montant en francs suisses	Période	Banque	Taux %	Indice de référence
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> janvier – 31 janvier 2014	AFF	0,85	0,85
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> février – 28 février 2014	AFF	0,55	0,55
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> mars – 31 mars 2014	AFF	0,55	0,55
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> avril – 30 avril 2014	AFF	0,55	0,55
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> mai – 30 mai 2014	AFF	0,50	0,50
3 198 559,30	2 juin – 30 juin 2014	AFF	0,40	0,40
3 198 559,30	1 <sup>er</sup> juillet – 14 juillet 2014	AFF	0,35	0,35
3 948 559,30	15 juillet – 31 juillet 2014	AFF	0,35	0,35
3 948 559,30	1 <sup>er</sup> août – 29 août 2014	AFF	0,30	0,30
3 948 559,30	1 <sup>er</sup> septembre – 30 septembre 2014	AFF	0,25	0,25
3 948 559,30	1 <sup>er</sup> octobre – 31 octobre 2014	AFF	0,30	0,30
3 948 559,30	3 novembre – 28 novembre 2014	AFF	0,30	0,30
3 948 559,30	1 <sup>er</sup> décembre – 31 décembre 2014	AFF	0,15	0,15
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> janvier – 30 janvier 2015	AFF	0,15	0,15
3 961 110,55	2 février – 27 février 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	2 mars – 31 mars 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> avril – 30 avril 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> mai – 29 mai 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> juin – 30 juin 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> juillet – 31 juillet 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	3 août – 31 août 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> septembre – 30 septembre 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> octobre – 30 octobre 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	2 novembre – 30 novembre 2015	AFF	0,00	0,00
3 961 110,55	1 <sup>er</sup> décembre – 31 décembre 2015	AFF	0,00	0,00

## ÉTATS FINANCIERS

Pour chacune des deux années de l'exercice biennal 2014-2015, les états financiers de l'UPOV ont été établis conformément aux Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).

### Comptabilité d'exercice en application des normes IPSAS

Conformément aux normes IPSAS, les états financiers sont établis en appliquant la comptabilité d'exercice intégrale. Cette comptabilité fait intervenir la comptabilisation des transactions et des événements lorsqu'ils se produisent. Cela signifie qu'ils sont enregistrés dans les livres comptables et consignés dans les états financiers des périodes financières auxquelles ils se rapportent et non pas uniquement lors de l'entrée ou de la sortie de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Selon les normes IPSAS, les recettes correspondant aux contributions et aux ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont comptabilisées lorsque l'UPOV a le droit de recevoir la contribution. En cas d'arriérés de contributions, un solde des sommes exigibles est comptabilisé. Les arrangements relatifs aux ressources extrabudgétaires sont examinés afin de déterminer si l'UPOV doit satisfaire à des conditions de rendement et, le cas échéant, les recettes sont comptabilisées uniquement lorsque ces conditions sont remplies.

La valeur des futures prestations (y compris les congés annuels cumulés, les primes de rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service) que les fonctionnaires de l'UPOV ont gagnées mais qu'ils n'ont pas encore perçues, est enregistrée afin de saisir le coût intégral d'emploi du personnel.

Le programme et budget de l'UPOV est établi sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, différente de la comptabilité d'exercice intégrale appliquée aux états financiers. Les autres différences entre les résultats budgétaires et les résultats figurant dans les états financiers sont liées au fait que les états financiers tiennent compte des fonds fiduciaires et du Fonds spécial pour des projets, qui ne font pas partie du programme et budget ordinaire de l'UPOV. Conformément aux exigences des normes IPSAS, un rapprochement entre les résultats budgétaires et les états financiers principaux est fourni dans les états financiers de l'UPOV.

### Présentation des informations financières en application des normes IPSAS

Étant donné que les normes IPSAS exigent la préparation d'états financiers annuels, les états financiers de l'UPOV sont préparés individuellement pour chaque année civile de l'exercice biennal. Ces états financiers annuels sont présentés séparément du rapport de gestion financière et, pour toute information financière complète de l'UPOV préparée en application des normes IPSAS, il convient de se référer aux états financiers annuels de l'UPOV. En application des normes IPSAS, les états financiers comprennent les éléments suivants :

- État I – État de la situation financière
- État II – État de la performance financière
- État III – État des variations des actifs nets
- État IV – État des flux de trésorerie
- État V – État de comparaison entre les crédits alloués et les dépenses réelles
- Notes aux états financiers

Dans le rapport de gestion financière, les états I à V sont présentés pour l'exercice biennal 2014-2015. Des informations financières sont fournies pour faire comprendre les différences entre le résultat de l'UPOV sur une base budgétaire et celui en fonction des états financiers établis selon les normes IPSAS. D'autres extraits des états financiers annuels fournissent également de plus amples détails sur les actifs et les passifs de l'UPOV.

ÉTAT I

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 décembre 2015  
(en francs suisses)

	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 503 112	4 790 460	3 728 930
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	195 399	23 446	167 248
Comptes de débiteurs (opérations de change)	-	1 030	125
	<u>4 698 511</u>	<u>4 814 936</u>	<u>3 896 303</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Matériel	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b><u>4 698 511</u></b>	<b><u>4 814 936</u></b>	<b><u>3 896 303</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Prestations dues au personnel	178 386	175 039	152 525
Encaissements par anticipation	462 744	719 376	402 648
Autres passifs courants	1 213 425	931 257	541 941
	<u>1 854 555</u>	<u>1 825 672</u>	<u>1 097 114</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Prestations dues au personnel	1 180 122	1 125 193	1 054 895
	<u>1 180 122</u>	<u>1 125 193</u>	<u>1 054 895</u>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b><u>3 034 677</u></b>	<b><u>2 950 865</u></b>	<b><u>2 152 009</u></b>
Fonds de réserve	1 050 816	1 322 393	1 204 283
Fonds spécial pour des projets	69 673	-	-
Fonds de roulement	543 345	541 678	540 011
<b>ACTIFS NETS</b>	<b><u>1 663 834</u></b>	<b><u>1 864 071</u></b>	<b><u>1 744 294</u></b>

ÉTAT II

ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE  
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2015  
(en francs suisses)

	2015	2014	Total 2014-2015
<b>RECETTES</b>			
Contributions	3 344 506	3 333 778	6 678 284
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	518 886	147 765	666 651
Recettes provenant des publications	-	270	270
Produits des placements	495	14 557	15 052
Autres/divers produits	11 731	18 717	30 448
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>3 875 618</b>	<b>3 515 087</b>	<b>7 390 705</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Dépenses de personnel	2 200 249	2 134 016	4 334 265
Voyages et bourses	583 816	413 738	997 554
Services contractuels	671 540	217 362	888 902
Dépenses de fonctionnement	621 874	621 611	1 243 485
Fournitures	43	10 250	10 293
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 077 522</b>	<b>3 396 977</b>	<b>7 474 499</b>
<b>EXCÉDENT/(DÉFICIT) POUR L'EXERCICE</b>	<b>-201 904</b>	<b>118 110</b>	<b>-83 794</b>

ÉTAT III

ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS  
pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2015  
(en francs suisses)

	Fonds de réserve	Fonds spécial pour des projets	Fonds de roulement	Total actifs nets
<b>Actifs nets au 31 décembre 2013</b>	<b>1 204 283</b>	-	<b>540 011</b>	<b>1 744 294</b>
Éléments comptabilisés directement dans les actifs nets	-	-	1 667	1 667
Excédent pour l'exercice 2014	118 110	-	-	118 110
<b>Actifs nets au 31 décembre 2014</b>	<b>1 322 393</b>	-	<b>541 678</b>	<b>1 864 071</b>
Transfert vers le Fonds spécial pour des projets	-183 824	183 824	-	-
Éléments comptabilisés directement dans les actifs nets	-	-	1 667	1 667
Déficit pour l'exercice 2015	-87 753	-114 151	-	-201 904
<b>Actifs nets au 31 décembre 2015</b>	<b>1 050 816</b>	<b>69 673</b>	<b>543 345</b>	<b>1 663 834</b>

ÉTAT IV

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2015  
(en francs suisses)

	2015	2014	Total 2014-2015
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités d'exploitation</b>			
Excédent (déficit) pour l'exercice	-201 904	118 110	-83 794
Augmentation (diminution) des prestations au personnel	58 276	92 812	151 088
(Augmentation) diminution des comptes de débiteurs	-170 923	142 897	-28 026
Augmentation (diminution) des encaissements par anticipation	-256 632	316 728	60 096
Augmentation (diminution) des autres engagements	282 168	389 316	671 484
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités d'exploitation</b>	<b>-289 015</b>	<b>1 059 863</b>	<b>770 848</b>
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de placement</b>			
Achat de matériel	-	-	-
Cession de matériel	-	-	-
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités de placement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de financement</b>			
Contributions au fonds de roulement	1 667	1 667	3 334
<b>Flux de trésorerie nets résultant d'activités de financement</b>	<b>1 667</b>	<b>1 667</b>	<b>3 334</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-287 348</b>	<b>1 061 530</b>	<b>774 182</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice</b>	<b>4 790 460</b>	<b>3 728 930</b>	<b>3 728 930</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice</b>	<b>4 503 112</b>	<b>4 790 460</b>	<b>4 503 112</b>

ÉTAT V

ÉTAT DE COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTAIRES ET DES MONTANTS RÉELS

pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2015  
(en milliers de francs suisses)

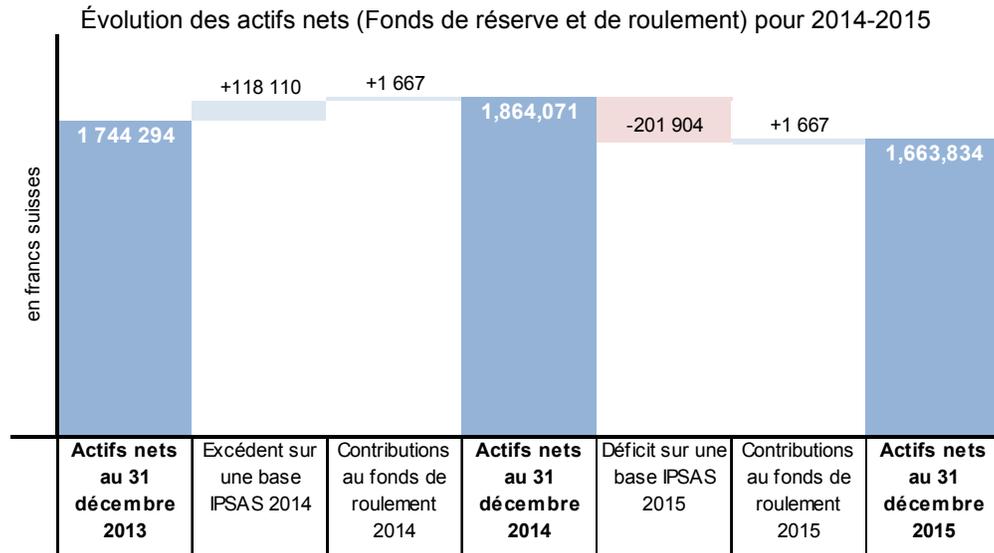
	Budget initial 2014-2015 1)	Budget final 2014-2015 1)	Montants réels présentés sur une base comparable au 31 décembre 2015	Différence 2014-2015 2)
<b>Recettes</b>				
Contributions	6 678	6 678	6 679	1
Publications	10	10	-	-10
Intérêts	20	20	14	-6
Autres	86	86	100	14
<b>Recettes totales</b>	<b>6 794</b>	<b>6 794</b>	<b>6 793</b>	<b>-1</b>
<b>Dépenses</b>				
Ressources en personnel	4 424	4 424	4 364	-60
Voyages et bourses	590	590	482	-108
Services contractuels	476	476	692	216
Dépenses de fonctionnement	1 266	1 266	1 244	-22
Fournitures	20	20	10	-10
Mobilier et matériel	18	18	-	-18
<b>Dépenses totales</b>	<b>6 794</b>	<b>6 794</b>	<b>6 792</b>	<b>-2</b>
<b>Résultat</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Fonds fiduciaires (avant ajustements IPSAS)			-97	
Dépenses financées par le Fonds spécial pour des projets			-115	
Ajustements IPSAS apportés au programme et budget ordinaire			30	
Ajustements IPSAS apportés aux fonds fiduciaires			97	
<b>Déficit net après ajustements IPSAS (État II)</b>			<b>-84</b>	

- 1) représente le budget approuvé pour l'exercice biennal 2014-2015;
- 2) représente l'écart entre le budget final (révisé) et les dépenses effectives sur une base comparable (avant ajustements IPSAS);
- 3) on notera que dans la présentation des états financiers, les coûts liés au recrutement des stagiaires sont comptabilisés au titre des services contractuels.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### Évolution des actifs nets (fonds de réserve et de roulement)

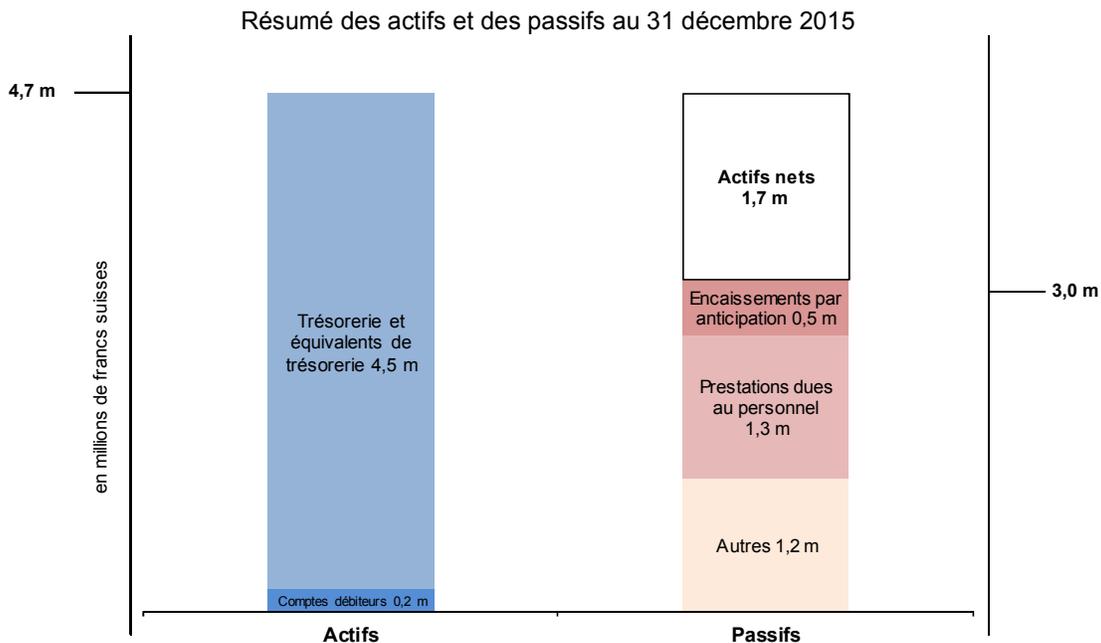
Au 31 décembre 2015, l'UPOV détenait selon les normes IPSAS des actifs nets s'élevant à 1 663 834 francs suisses. Au cours de l'exercice biennal 2014-2015, un déficit net de 83 794 francs suisses conjugué à des contributions au fonds de roulement d'un montant de 3334 francs suisses a entraîné une diminution globale des actifs nets de 80 460 francs suisses par rapport au solde de 1 744 294 francs suisses enregistré à la fin de 2013. Le tableau ci-dessous présente d'une manière synthétique la diminution des actifs nets durant l'exercice biennal 2014-2015 :



En 2015, un montant de 183 824 francs suisses représentant le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales pour l'exercice biennal 2012-2013 a été transféré vers un Fonds spécial pour des projets, afin de mener à bien certains projets particuliers. Sur ces 183 824 francs suisses, 114 151 francs suisses ont été dépensés en 2015. Le solde du Fonds spécial pour des projets, qui s'élevait à 69 673 francs suisses au 31 décembre 2015, fait partie des actifs nets de l'UPOV.

### Résumé des actifs et des passifs

Le graphique ci-dessous fournit un résumé de l'état de la situation financière de l'UPOV au 31 décembre 2015 :



L'UPOV a un solde de trésorerie de 4 503 112 francs suisses, soit 95,8% du total des actifs encore qu'il comprend des montants considérés comme réservés selon les normes IPSAS. Au nombre des autres actifs figurent les comptes débiteurs d'un montant total de 195 399 francs suisses.

Les principales obligations de l'UPOV sont celles relatives aux prestations dues au personnel. Elles s'élèvent à 1 358 508 francs suisses et comprennent essentiellement les obligations relatives aux prestations médicales après la cessation de service (AMCS), à hauteur de 1 070 019 francs suisses. Les encaissements par anticipation de 462 744 francs suisses incluent les contributions payées à l'avance (244 834 francs suisses) et les recettes différées en provenance de ressources extrabudgétaires (217 910 francs suisses). Les autres obligations (1 213 425 francs suisses) représentent le montant dû à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) au 31 décembre 2015.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>Au 31 décembre 2013</b>
	<i>(francs suisses)</i>		
Total trésorerie non soumise à restrictions	3 806 865	3 768 942	2 962 529
Total trésorerie soumise à restrictions	696 247	1 021 518	766 401
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 503 112</b>	<b>4 790 460</b>	<b>3 728 930</b>

Le montant total des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie a augmenté de 20,8% durant l'exercice biennal allant du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2015. Aux fins de la présentation IPSAS, les soldes de trésorerie sont scindés en soldes non soumis à restrictions et soldes soumis à restrictions. Les soldes de trésorerie relatifs au fonds de roulement ou aux fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont considérés comme étant soumis à restrictions.

### Comptes de débiteurs

<b>Comptes de débiteurs</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>Au 31 décembre 2013</b>
	<i>(francs suisses)</i>		
Contributions	46 444	23 446	12 447
Fonds extrabudgétaires (fonds fiduciaires)	148 955	-	154 801
<b>Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)</b>	<b>195 399</b>	<b>23 446</b>	<b>167 248</b>
Impôts suisses remboursables	-	1 030	125
<b>Comptes de débiteurs (opérations de change)</b>	<b>-</b>	<b>1 030</b>	<b>125</b>
<b>Total comptes de débiteurs</b>	<b>195 399</b>	<b>24 476</b>	<b>167 373</b>

Le montant total des comptes de débiteurs au 31 décembre 2015 s'élevait à 195 399 francs suisses, contre 167 373 francs suisses au 31 décembre 2013. Cette évolution est due à une augmentation du solde des contributions dues à la fin de 2015, qui a été en partie compensée par une légère diminution des débiteurs provenant des ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires).

## Prestations au personnel

<b>Prestations au personnel</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b> <i>(francs suisses)</i>	<b>Pourcentage de</b> <b>l'obligation</b>
Assurance maladie après cessation de service (AMCS)	1 070 019	78,7%
Prime de rapatriement et frais de voyages	151 845	11,2%
Congés annuels cumulés	122 460	9,0%
Heures supplémentaires cumulées	6 297	0,5%
Congé dans les foyers	5 518	0,4%
Indemnité pour frais d'études	2 369	0,2%
<b>Total obligations au titre des prestations au personnel</b>	<b>1 358 508</b>	<b>100,0%</b>

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'obligation de loin la plus importante de l'UPOV en ce qui concerne les prestations au personnel est celle relative à l'AMCS, qui représente 78,7% de l'obligation totale des prestations au personnel au 31 décembre 2015. Cette obligation a augmenté de 102 204 francs suisses pendant l'exercice biennal 2014-2015, situation décrite en détail dans le tableau ci-dessous :

<b>Évolution des obligations au titre des prestations médicales après la cessation de service</b>	<i>(en francs suisses)</i>
<b>Obligations au 31 décembre 2013</b>	<b>967 815</b>
Coûts courants des prestations	130 663
Coût des intérêts	38 475
Prestations versées selon le plan	-68 011
Amortissement (du profit net)/de la perte nette	1 077
Évolution en 2014-2015	102 204
<b>Obligations au 31 décembre 2015</b>	<b>1 070 019</b>

L'obligation, qui est calculée par un actuaire indépendant, traduit le futur coût total de la part des primes d'assurance maladie collectives de l'UPOV aussi bien pour les retraités de l'UPOV que pour le nombre projeté de fonctionnaires en poste de l'UPOV qui prendront leur retraite dans l'avenir. Le coût courant des prestations figurant dans le tableau ci-dessus correspond à l'incidence nette des prestations au personnel au cours de l'exercice biennal 2014-2015. Le coût des intérêts est la conséquence du fait que chaque fonctionnaire en activité se rapproche de l'âge auquel il peut prétendre aux prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Les prestations versées par l'UPOV durant l'exercice biennal sont les cotisations mensuelles (actuellement 65% des primes) que l'UPOV verse aux retraités participant à l'assurance maladie après la cessation de service.

## Encaissements par anticipation

<b>Encaissements par anticipation</b>	<b>Au 31 décembre</b> <b>2015</b>	<b>Au 31 décembre</b> <b>2014</b>	<b>Au 31 décembre</b> <b>2013</b>
	<i>(en francs suisses)</i>		
Contributions reçues d'avance	244 834	249 866	236 484
Produits sans contrepartie directe différés	217 910	469 510	166 164
<b>Total encaissements par anticipation</b>	<b>462 744</b>	<b>719 376</b>	<b>402 648</b>

Les contributions reçues d'avance sont comptabilisées comme passif d'encaissement par anticipation et comme produits au cours de l'année à laquelle elles se rapportent. Les ressources extrabudgétaires versées par les donateurs aux fonds fiduciaires assortis de conditions relatives au rendement sont comptabilisées en tant que recettes différées jusqu'à ce que les conditions soient remplies, après quoi les recettes sont comptabilisées.

## Autres passifs

<b>Autres passifs</b>	<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>Au 31 décembre 2013</b>
	<i>(en francs suisses)</i>		
Montants dus à l'OMPI	1 213 425	931 257	541 941
<b>Total autres passifs</b>	<b>1 213 425</b>	<b>931 257</b>	<b>541 941</b>

Les autres passifs sont les montants dus à l'OMPI, qui s'élevaient au total à 1 213 425 francs suisses au 31 décembre 2015.

## Situation financière par secteur

	<b>Programme et budget ordinaire</b>	<b>Fonds fiduciaires</b>	<b>Fonds spécial pour des projets</b>	<b>Soldes intersegments</b>	<b>TOTAL UPOV 2015</b>	<b>TOTAL UPOV 2014</b>
	<i>(francs suisses)</i>					
<b>ACTIFS</b>						
<b>Actifs courants</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 350 210	152 902	-	-	4 503 112	4 790 460
Comptes de débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	46 444	148 955	-	-	195 399	23 446
Comptes de débiteurs (opérations de change)	-18 223	-	18 223	-	-	1 030
Autres actifs courants	-	294 430	18 039	-312 469	-	-
	<u>4 378 431</u>	<u>596 287</u>	<u>36 262</u>	<u>-312 469</u>	<u>4 698 511</u>	<u>4 814 936</u>
<b>Actifs non courants</b>						
Matériel	-	-	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>4 378 431</b>	<b>596 287</b>	<b>36 262</b>	<b>-312 469</b>	<b>4 698 511</b>	<b>4 814 936</b>
<b>PASSIFS</b>						
<b>Passifs courants</b>						
Prestations au personnel	178 386	-	-	-	178 386	175 039
Encaissements par anticipation	244 834	217 910	-	-	462 744	719 376
Autres passifs courants	997 104	378 377	150 413	-312 469	1 213 425	931 257
	<u>1 420 324</u>	<u>596 287</u>	<u>150 413</u>	<u>-312 469</u>	<u>1 854 555</u>	<u>1 825 672</u>
<b>Passifs non courants</b>						
Prestations au personnel	1 180 122	-	-	-	1 180 122	1 125 193
	<u>1 180 122</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 180 122</u>	<u>1 125 193</u>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>2 600 446</b>	<b>596 287</b>	<b>150 413</b>	<b>-312 469</b>	<b>3 034 677</b>	<b>2 950 865</b>
Fonds de réserve	1 050 816	-	-	-	1 050 816	1 322 393
Fonds spécial pour des projets	183 824	-	-114 151	-	69 673	-
Fonds de roulement	543 345	-	-	-	543 345	541 678
<b>ACTIFS NETS</b>	<b>1 777 985</b>	<b>-</b>	<b>-114 151</b>	<b>-</b>	<b>1 663 834</b>	<b>1 864 071</b>

Conformément aux normes IPSAS, l'UPOV est tenue de divulguer ses actifs et passifs pour chacun des secteurs dont elle se compose. L'information sectorielle est fondée sur les principales activités et sources de financement de l'UPOV. De ce fait, l'UPOV publie des informations financières distinctes pour trois secteurs : 1) le programme et budget ordinaire; 2) les fonds fiduciaires (ressources extrabudgétaires); et 3) le Fonds spécial pour des projets. Les fonds fiduciaires représentent les montants administrés par l'UPOV pour le compte de donateurs individuels pour mettre en œuvre des programmes conformes aux principes, aux buts et aux activités de l'UPOV. Le Fonds spécial pour des projets représente le montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales pour l'exercice biennal 2012-2013, qui est utilisé pour financer des projets extrabudgétaires approuvés par le Conseil. Le programme et budget ordinaire, les fonds fiduciaires et le Fonds spécial pour des projets sont comptabilisés séparément dans le système de comptabilité financière.

## ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### Recettes

	Programme et budget	Fonds fiduciaires	Fonds spécial pour des projets	Opérations intersegments	Total
	<i>(en francs suisses)</i>				
	2014-2015	2014-2015	2014-2015	2014-2015	2014-2015
<b>RECETTES</b>					
Contributions	6 678 284	-	-	-	6 678 284
Fonds extrabudgétaires (fonds)	-	666 651	-	-	666 651
Recettes provenant des publications	270	-	-	-	270
Produits des placements	15 024	28	-	-	15 052
Autres/divers produits	30 436	12	-	-	30 448
Frais d'appui aux programmes	69 029	-	-	-69 029	-
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>6 793 043</b>	<b>666 691</b>	<b>-</b>	<b>-69 029</b>	<b>7 390 705</b>

Les contributions versées au titre du programme et budget ordinaire correspondent aux montants payables au début de chacune des années de l'exercice biennal. Les ressources extrabudgétaires et les fonds fiduciaires représentent les recettes perçues relatives aux contributions versées par les donateurs pour des projets individuels qui ne figurent pas dans le programme et budget ordinaire. Les recettes provenant de ressources extrabudgétaires (fonds fiduciaires) sont reportées jusqu'à ce qu'elles soient acquises grâce à la réalisation des conditions de rendement prévues par l'accord conclu avec le donateur.

### Dépenses

	Programme et budget	Fonds fiduciaires	Fonds spécial pour des projets	Opérations intersegments	Total
	<i>(en francs suisses)</i>				
	2014-2015	2014-2015	2014-2015	2014-2015	2014-2015
<b>DÉPENSES</b>					
Dépenses de personnel	4 334 265	-	-	-	4 334 265
Voyages et bourses	482 094	409 743	105 717	-	997 554
Services contractuels*	692 809	187 659	8 434	-	888 902
Dépenses de fonctionnement	1 243 225	260	-	-	1 243 485
Fournitures	10 293	-	-	-	10 293
Frais d'appui aux programmes	-	69 029	-	-69 029	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>6 762 686</b>	<b>666 691</b>	<b>114 151</b>	<b>-69 029</b>	<b>7 474 499</b>

\*\* On notera que dans la présentation des états financiers, les coûts de recrutement des stagiaires sont comptabilisés au titre des services contractuels.

Les dépenses de personnel incluent les prestations telles que le traitement de base, l'indemnité de poste, les allocations familiales, les cotisations de retraite, les participations à la caisse d'assurance maladie et autres cotisations sociales, les congés dans les foyers et d'autres prestations. Depuis la mise en œuvre des normes IPSAS, les dépenses de personnel incluent les changements dans les obligations relatives aux prestations dues au personnel.

Les voyages et bourses comprennent les frais de voyage en avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et d'autres coûts de voyage pour les fonctionnaires en mission, et les déplacements pour les participants, les conférenciers et les stagiaires dans le cadre d'activités de formation. Les dépenses relatives aux voyages et aux bourses engagées au titre du Fonds spécial pour des projets ont été réparties entre cinq formations et ateliers organisés pendant l'année.

Les services contractuels comprennent les contrats de louage de services de traducteurs, d'interprètes et d'autres personnes qui ne sont pas membres du personnel. Dans les états financiers, ils comprennent également le coût des stagiaires. Les dépenses de fonctionnement comprennent des éléments tels que la location et l'entretien des locaux et les frais bancaires.

**FONDS DE ROULEMENT ET CONTRIBUTIONS**

**Fonds de roulement au 31 décembre 2015**

En vertu de l'article 4.2 de son Règlement financier, l'UPOV dispose d'un fonds de roulement (voir le document UPOV/INF/4/4). Conformément à l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, ce fonds de roulement s'élève à 543 345 francs suisses. La participation de chacun des membres de l'Union, calculée conformément aux décisions du Conseil prises lors des sessions de novembre 1972 (paragraphe 57 du document UPOV/C/VI/12), octobre 1992 (paragraphe 14 du document C/26/15) et avril 2006 (paragraphe 10 du document C(Extr.)/23/4 et annexe du document UPOV/INF/13/1) est la suivante :

<b>Membre de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>	<b>Membre de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>
Afrique du Sud	8 333	Kirghizistan	1 667
Albanie	1 667	Lettonie	1 667
Allemagne	41 667	Lituanie	1 667
Argentine	4 167	Maroc	1 667
Australie	8 333	Mexique	6 250
Autriche	12 500	Nicaragua	1 667
Azerbaïdjan	1 667	Norvège	8 333
Bélarus	1 667	Nouvelle-Zélande	8 333
Belgique	8 333	Oman	8 333
Bolivie (État plurinational de)	1 667	Organisation africaine de la propriété intellectuelle	1 667
Bésil	2 083	Ouzbékistan	1 667
Bulgarie	1 667	Panama	1 667
Canada	8 333	Paraguay	1 667
Chili	1 667	Pays-Bas	24 999
Chine	4 167	Pérou	1 667
Colombie	1 667	Pologne	4 167
Costa Rica	1 667	Portugal	4 167
Croatie	1 667	République de Corée	12 500
Danemark	8 333	République de Moldova	1 667
Équateur	1 667	République dominicaine	1 667
Espagne	12 500	République tchèque	4 167
Estonie	1 667	Roumanie	1 667
États-Unis d'Amérique	41 667	Royaume-Uni	41 667
Ex-République yougoslave de Macédoine	1 667	Serbie	1 667
Fédération de Russie	4 167	Singapour	1 667
Finlande	8 333	Slovaquie	4 167
France	41 667	Slovénie	1 667
Géorgie	1 667	Suède	8 333
Hongrie	4 167	Suisse	8 333
Irlande	8 333	Trinité-et-Tobago	1 667
Islande	1 667	Tunisie	1 667
Israël	4 167	Turquie	4 167
Italie	16 666	Ukraine	4 167
Japon	41 667	Union européenne	41 667
Jordanie	1 667	Uruguay	1 667
Kenya	1 667	Viet Nam	1 667
		<b>Total :</b>	<b>543 345</b>

**Contributions des membres de l'Union**  
(en francs suisses)

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montants dus :	
		janvier 2014	janvier 2015
Afrique du Sud	1	53 641	53 641
Albanie	0,2	10 728	10 728
Allemagne	5	268 205	268 205
Argentine	0,5	26 820	26 820
Australie	1	53 641	53 641
Autriche	0,75	40 231	40 231
Azerbaïdjan	0,2	10 728	10 728
Bélarus	0,2	10 728	10 728
Belgique	1,5	80 462	80 462
Bolivie (État plurinational de)	0,2	10 728	10 728
Brésil	0,25	13 410	13 410
Bulgarie	0,2	10 728	10 728
Canada	1	53 641	53 641
Chili	0,2	10 728	10 728
Chine	0,5	26 820	26 820
Colombie	0,2	10 728	10 728
Costa Rica	0,2	10 728	10 728
Croatie	0,2	10 728	10 728
Danemark	0,5	26 820	26 820
Équateur	0,2	10 728	10 728
Espagne	2	107 282	107 282
Estonie	0,2	10 728	10 728
États-Unis d'Amérique	5	268 205	268 205
Ex-République yougoslave de Macédoine	0,2	10 728	10 728
Fédération de Russie	0,5	26 820	26 820
Finlande	1	53 641	53 641
France	5	268 205	268 205
Géorgie	0,2	10 728	10 728
Hongrie	0,5	26 820	26 820
Irlande	1	53 641	53 641
Islande	0,2	10 728	10 728
Israël	0,5	26 820	26 820
Italie	2	107 282	107 282
Japon	5	268 205	268 205
Jordanie	0,2	10 728	10 728
Kenya	0,2	10 728	10 728
Kirghizistan	0,2	10 728	10 728
Lettonie	0,2	10 728	10 728
Lituanie	0,2	10 728	10 728
Maroc	0,2	10 728	10 728
Mexique	0,75	40 231	40 231
Nicaragua	0,2	10 728	10 728
Norvège	1	53 641	53 641
Nouvelle-Zélande	1	53 641	53 641

Membres de l'Union	Unités de contribution	Montants dus :	
		janvier 2014	janvier 2015
Oman	1	53 641	53 641
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	0,2	n.d.	10 728
Ouzbékistan	0,2	10 728	10 728
Panama	0,2	10 728	10 728
Paraguay	0,2	10 728	10 728
Pays-Bas	3	160 923	160 923
Pérou	0,2	10 728	10 728
Pologne	0,5	26 820	26 820
Portugal	0,2	10 728	10 728
République de Corée	1,5	80 462	80 462
République de Moldova	0,2	10 728	10 728
République dominicaine	0,2	10 728	10 728
République tchèque	0,5	26 820	26 820
Roumanie	0,2	10 728	10 728
Royaume-Uni	2	107 282	107 282
Serbie	0,2	10 728	10 728
Singapour	0,2	10 728	10 728
Slovaquie	0,5	26 820	26 820
Slovénie	0,2	10 728	10 728
Suède	1,5	80 462	80 462
Suisse	1,5	80 462	80 462
Trinité-et-Tobago	0,2	10 728	10 728
Tunisie	0,2	10 728	10 728
Turquie	0,5	26 820	26 820
Ukraine	0,2	10 728	10 728
Union européenne	5	268 205	268 205
Uruguay	0,2	10 728	10 728
Viet Nam	0,2	10 728	10 728
<b>Total</b>		<b>3 333 778</b>	<b>3 344 506</b>

**Paiements des contributions reçus d'avance**

<b>Contributions pour 2016, déjà reçues au 31 décembre 2015 :</b>	
<b>Membres de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>
Argentine	26 820
Australie	53 641
Bulgarie	10 728
Colombie	10 728
Costa Rica	10 728
Équateur	25
Ex-République yougoslave de Macédoine	10 728
Mexique	40 231
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	87
Ouzbékistan	10 728
République dominicaine	2 712
Slovaquie	26 800
<b>Total 2016</b>	<b>203 956</b>

<b>Contributions reçues pour 2017 :</b>	
<b>Membres de l'Union</b>	<i>francs suisses</i>
Mexique	40 878
<b>Total 2017</b>	<b>40 878</b>

<b>Total des paiements de contributions reçus à l'avance</b>	<b>244 834</b>
--	----------------

**Montants non payés au titre des contributions et du fonds de roulement au 31 décembre 2015**

Membres de l'Union	Pas d'arriérés/ années d'arriérés	Montant des arriérés en francs suisses	
			Total
Afrique du Sud	Pas d'arriérés		
Albanie	Pas d'arriérés		
Allemagne	Pas d'arriérés		
Argentine	Pas d'arriérés		
Australie	Pas d'arriérés		
Autriche	Pas d'arriérés		
Azerbaïdjan	Pas d'arriérés		
Bélarus	Pas d'arriérés		
Belgique	Pas d'arriérés		
Bolivie (État plurinational de)	Contribution de 2015		10 728
Brésil	Contribution de 2015		13 410
Bulgarie	Pas d'arriérés		
Canada	Pas d'arriérés		
Chili	Pas d'arriérés		
Chine	Pas d'arriérés		
Colombie	Pas d'arriérés		
Costa Rica	Pas d'arriérés		
Croatie	Pas d'arriérés		
Danemark	Pas d'arriérés		
Équateur	Pas d'arriérés		
Espagne	Pas d'arriérés		
Estonie	Pas d'arriérés		
États-Unis d'Amérique	Pas d'arriérés		
Ex-République yougoslave de Macédoine	Pas d'arriérés		
Fédération de Russie	Pas d'arriérés		
Finlande	Pas d'arriérés		
France	Pas d'arriérés		
Géorgie	Pas d'arriérés		
Hongrie	Pas d'arriérés		
Irlande	Pas d'arriérés		
Islande	Pas d'arriérés		
Israël	Pas d'arriérés		
Italie	Pas d'arriérés		
Japon	Pas d'arriérés		
Jordanie	Pas d'arriérés		
Kenya	Pas d'arriérés		
Kirghizistan	Pas d'arriérés		
Lettonie	Pas d'arriérés		
Lituanie	Pas d'arriérés		
Maroc	Pas d'arriérés		
Mexique	Pas d'arriérés		
Nicaragua	Pas d'arriérés		
Norvège	Pas d'arriérés		
Nouvelle-Zélande	Pas d'arriérés		

Membres de l'Union	Pas d'arriérés/ années d'arriérés	Montant des arriérés en francs suisses	
			Total
Oman	Pas d'arriérés		
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	Pas d'arriérés		
Ouzbékistan	Pas d'arriérés		
Panama	Contribution de 2015 (solde)		850
Paraguay	Pas d'arriérés		
Pays-Bas	Pas d'arriérés		
Pérou	Pas d'arriérés		
Pologne	Pas d'arriérés		
Portugal	Pas d'arriérés		
République de Corée	Pas d'arriérés		
République de Moldova	Pas d'arriérés		
République dominicaine	Pas d'arriérés		
République tchèque	Pas d'arriérés		
Roumanie	Pas d'arriérés		
Royaume-Uni	Pas d'arriérés		
Serbie	Pas d'arriérés		
Singapour	Pas d'arriérés		
Slovaquie	Pas d'arriérés		
Slovénie	Pas d'arriérés		
Suède	Pas d'arriérés		
Suisse	Pas d'arriérés		
Trinité-et-Tobago	Pas d'arriérés		
Tunisie	Pas d'arriérés		
Turquie	Pas d'arriérés		
Ukraine	Contribution de 2014	10 728	
	Contribution de 2015	<u>10 728</u>	21 456
Union européenne	Pas d'arriérés		
Uruguay	Pas d'arriérés		
Viet Nam	Pas d'arriérés		
<b>Total</b>			<b>24 988</b>

**RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES (FONDS FIDUCIAIRES)**

Donateur	Code du fonds	Solde au 31 décembre 2013	Recettes 2014-2015				Dépenses 2014-2015				Remboursements aux donateurs	Solde au 31 décembre 2015
			Fonds reçus	Intérêts	Différence de taux de change	Recettes totales	Dépenses de personnel	Autres dépenses directes	Frais d'appui administratif	Dépenses totales		
<i>(en francs suisses)</i>												
Japon	UJAPN	162 830	148 951	25	-	148 976	-	259 074	33 680	292 754	-	19 052
États-Unis d'Amérique	U_USA	3 335	252 379	-	13	252 392	-	173 848	13 933	187 781	70 078	-2 132
Pays-Bas	U_UNLD	-	238 189	3	-	238 192	-	164 740	21 416	186 156	-	52 036
<b>TOTAL</b>		<b>166 165</b>	<b>639 519</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>639 560</b>	<b>-</b>	<b>597 662</b>	<b>69 029</b>	<b>666 691</b>	<b>70 078</b>	<b>68 956</b>

**Recettes et dépenses pour l'exercice biennal 2014-2015**

Japon		<i>(en francs suisses)</i>	
Solde, début d'exercice			162 830
<b>Recettes</b>			
Fonds reçus		148 951	
Intérêts		25	148 976
<b>Dépenses</b>			
Missions de fonctionnaires		66 721	
Voyages de tiers		185 171	
Conférences		7 022	
Frais bancaires		160	
Total dépenses directes		259 074	
Frais d'appui au programme		33 680	(292 754)
Fonds disponibles, fin d'exercice			19 052

*Note* : Fonds fiduciaire constitué de ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement japonais et destiné à financer des séminaires et ateliers régionaux sur la protection des obtentions végétales en Asie.

États-Unis d'Amérique		<i>(in Swiss francs)</i>	
Solde, début d'exercice			3 335
<b>Recettes</b>			
Fonds reçus		252 379	
Ajustement de taux de change		13	252 392
<b>Dépenses</b>			
Voyages de tiers		157 850	
Conférences		4 513	
Autres services contractuels		11 485	
Total dépenses directes		173 848	
Frais d'appui au programme		13 933	(187 781)
Remboursement au donateur			(70 078)
Fonds disponibles, fin d'exercice			(2 132)

*Note* : Ressources extrabudgétaires provenant du Gouvernement des États-Unis d'Amérique destinées à financer des activités éducatives sur la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine de la protection des obtentions végétales. Les comptes et les rapports financiers de ce fonds fiduciaire sont tenus en dollars É.-U.

Pays-Bas		(in Swiss francs)
Solde, début d'exercice		-
<i>Recettes</i>		
Fonds reçus	238 189	
Intérêts	3	238 192
<i>Dépenses</i>		
Autres services contractuels	164 640	
Ajustement de taux de change	100	
Total dépenses directes	164 740	
Frais d'appui au programme	21 416	(186 156)
Fonds disponibles, fin d'exercice		52 036

*Note* : Ressources extrabudgétaires provenant des Pays-Bas destinées à mettre en place et à promouvoir le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV.

[Fin de l'annexe et du document]